

Notre propos est de montrer ici, en confrontant les discours d'une fraction des sociologues de la famille et d'une fraction des études féministes, comment deux manières en apparence totalement opposées de concevoir le rapport à l'objet peuvent consister à l'éviter et comment elles ont des effets socialement complices sur le traitement réservé à l'objet.

1) LA DIVISION SEXUELLE : UN OBJET "PARIA"

Longtemps reléguée parmi les objets dominés ou tout simplement occultée, la division sexuelle est depuis une vingtaine d'années entrée dans le champ des sciences humaines. A vrai dire, la "tradition sociologique" longtemps monopolisée par des hommes, avait jusqu'alors davantage contribué à fonder la domination masculine qu'à l'objectiver en faisant de la division sexuelle et de la famille un des ciments de la cohésion et de l'ordre social⁴. Ce sont les femmes sociologues comme E. Sullerot, A. Michel, M. Guilbert, qui ont, les premières, dans les années 60, reconnu et intégré le caractère social de la division sexuelle dans la recherche, mais sans revendiquer de position militante. Sous l'influence du mouvement des femmes qui a été influencé par ces premières études⁵, se sont ensuite constituées les études féministes, qui, elles ont fait de la position militante un critère de légitimité, tandis qu'un peu plus tard les hommes sociologues de la famille investissaient à leur tour cet objet illégitime⁶.

Cette fois, et c'est à notre avis un des effets importants du mouvement des femmes, ils le faisaient sans s'inscrire explicitement dans la lutte pour la spécificité féminine⁷. Or, on peut remarquer que l'histoire particulière de cet objet maintient d'une certaine manière la division sociale qu'elle analyse et que cela se traduit dans la manière de "traiter l'objet", qui selon la position que l'on occupe vis-à-vis de lui et vis-à-vis de l'institution universitaire, sera défini comme "les rapports sociaux de sexe", "le genre", "l'histoire des femmes", ou encore "la domination masculine".

Cet objet a donc la caractéristique principale d'être par définition, comme le souligne R. Marie Lagrave, un objet "hétérodoxe"⁸. Pour des raisons qui tiennent à la place des femmes dans l'espace social, et dans la recherche, la division sexuelle, a peu intéressé les sociologues. Bien qu'incontournable pour celui qui "fait profession d'analyser le monde social", la condition des femmes n'a que très tardivement eu le statut qu'avaient les groupes produits par d'autres divisions sociales, comme par exemple "la classe ouvrière", les paysans, etc. Longtemps (et encore)

CNRS, par l'APRE (Atelier Production Reproduction) alors que les nombreuses interventions sont faites par des femmes, à l'exception de D. Welzer-Lang. On ne peut comparer néanmoins ce dernier à F. De Singly, d'abord parce qu'il n'a qu'une position mineure dans le champ de la sociologie, ensuite par que son investissement dans les études féministes provient d'une alliance politique. Il fait lui-même partie des études féministes. Quant à P. Bourdieu, c'est encore plus tard qu'il s'intéresse à l'objet : il écrit son article sur "La domination masculine" en 1990 et fait ses interventions au collège de France sur le thème de "La production de la virilité" en 1994. Mais la différence essentielle entre leurs intérêts respectifs ne réside pas tant dans l'antériorité, que dans la manière d'intégrer les travaux déjà produits sur la question. De Singly intègre les "thèses féministes" dans ses travaux, même si c'est pour s'y opposer. En revanche, P. Bourdieu, qui est parfois proche, dans sa démarche, du courant "égalitariste" des Etudes féministes (notamment lorsqu'il parle en termes de construction sociale du biologique), tient peu compte de leurs travaux.

- 4 Des "pères fondateurs" comme A. Comte ou Durkheim se sont investis dans ce que dans notre travail de thèse nous avons appelé "la lutte pour la spécificité féminine". Mais en cela ils ne constituent nullement une exception puisque tous les discours savants s'inscrivent dans la lutte pour le monopole masculin du monde social. Ce qui signifie qu'on ne peut absolument pas dissocier le statut qu'a cet objet dans les sciences humaines et l'ordre social que soutient la division sexuelle.
- 5 Certaines des fondatrices du mouvement des femmes ont été "inspirées" par le séminaire qu'elles ont suivi et qu'animait A. Michel sur la condition féminine au CNRS.
- 6 F. De Singly est celui qui des hommes sociologues ayant investi la question des "rapports de sexe", a manifesté le premier son intérêt. Il le fait tout de même après que les études féministes aient acquis une reconnaissance de la part de l'institution universitaire, en 1982. "Fortune et Infortune de la femme mariée" qui marque son entrée dans l'espace des discours consacrés à la division sexuelle, est publié en 1987. On le retrouve ensuite dans les Actes de la table ronde internationale organisés en 1988, avec le concours du

- 7 Comme peut le faire par exemple L. Roussel, qui dans "La famille incertaine", masque peu une vision conservatrice de la division sexuelle. C'est qu'il incarne, à l'inverse de F. De Singly, une génération qui ne prend pas en compte la logique de la critique féministe de la domination masculine.
- 8 Cf R. Marie Lagrave, "Recherches sur les femmes et Recherches féministes", Actes de la Recherche en Sciences Sociales n°83, juin 1990, P. 27.

monopolisée par des hommes, les tenants de la sociologie "oubliaient" de considérer que comme toute division sociale, la division sexuelle impliquait une domination. Et lorsqu'elle était manifeste dans les pratiques observées, ceux qui par exemple, faisaient l'étude de la classe ouvrière, ne manquaient pas d'euphémiser cette domination, comme si le constat de son existence risquait d'entâcher la réalité décrite⁹.

Face à ce désintéret scientifique (qui correspondait à des intérêts sociaux) les tenants des études féministes ont préféré monopoliser l'étude de la division sexuelle. Ce faisant, elles ont lutté pour imposer dans le champ scientifique la thèse, centrale dans le MLF, qui veut que "seule l'opprimée peut analyser et théoriser son oppression". Celles qui ont fondé ce sous champ du champ scientifique ont donc non seulement inclus, mais revendiqué son hétéronomie. Dans leur principe, les études féministes transgressent délibérément l'exigence d'objectivité ; c'est au nom d'une "dénonciation assumée" de "l'injustice" faite aux femmes qu'elles existent, et en vue de réparer cette injustice en éclairant par la recherche la condition des femmes. Et c'est, entre autres, au nom de l'hétéronomie qui régit officieusement le champ scientifique qu'elles imposent un véritable monopole épistémologique : puisque l'objectivité dont se réclame la science et le discours savant sur les femmes est le produit d'une dénégation par les hommes de leurs intérêts sociaux, pourquoi ne pas s'accaparer cet objet et fonder une position dans le champ scientifique délibérément issue de ses intérêts sociaux ? Et celles qui défendent cette logique se sont appliquées à montrer comment la science n'a jusqu'alors que servi à fonder en nature l'inégalité sociale entre hommes et femmes. Le monopole épistémologique est la transposition directe dans la recherche de la volonté par les militantes de s'approprier la parole dérobée par les hommes. Dans cette vision, il n'y a d'objectivité qu'usurpée, de telle sorte que la position la plus honnête consiste à réintroduire le vécu, le subjectif contre toute prétention au contrôle des intérêts sociaux. Aussi, il ne suffit pas d'être solidaire de la cause des femmes pour

faire des études féministes, mais il faut être une femme, comme il fallait être une femme pour être du MLF. Le monopole épistémologique, en réalité, va jusqu'à opposer une résistance hostile à toutes celles qui, issues ou non du MLF, tentent un travail d'objectivation du mouvement des femmes et des femmes du mouvement des femmes¹⁰.

Une règle aussi contraire au jeu scientifique qu'un monopole fondé sur une position militante ou une appartenance sexuelle ne peut se comprendre que par les conditions sociales et politiques de la constitution du champ des Recherches Féministes. Après plusieurs années de fonctionnement plus ou moins informel, les différents groupes issus du mouvement des femmes qui faisaient de la recherche féministe "hors statut" ont obtenu leur reconnaissance de la part de l'institution scientifique. C'est le Colloque de Toulouse en 1982 qui "constitue l'acte de naissance quasi ritualisé du champ des recherches sur les femmes tout en accomplissant le travail de deuil du mouvement féministe". Cette reconnaissance s'explique par "les homologues d'intérêt entre les portes paroles des groupes, et les nouveaux représentants de la politique la recherche". Le colloque de Toulouse est censé assurer la liaison entre mouvement social et recherche. Il permet aux groupes qui se sont constitués de présenter des propositions de recherche qui orienteront les futures ATP subventionnées par le CNRS. On remarque que dès le début est souligné le risque de "ghétthoïsation" qui guette ceux qui veulent faire de la recherche à partir de "bons sentiments". E. Burguière, alors chargée de mission du département des sciences de l'homme et de la société du CNRS, précise que "la conviction de s'attaquer à un ordre injuste" ne peut tenir lieu de raisonnement"¹¹. Néanmoins s'imposera le principe que les recherches féministes doivent être faites par des femmes et par des féministes.

2) LES EFFETS DU MONOPOLE ÉPISTÉMOLOGIQUE

Ce type d'hétéronomie revendiquée, qualifiée par R. Marie Lagrave de "Xénophobie intellectuelle", n'est pas, on s'en doute, sans produire d'effets, à

9 On peut à cet égard prendre l'exemple de la manière dont les "classiques" de la culture populaire considèrent ce qui est aujourd'hui appelé "les violences conjugales". R. Hoggard dans l'incontournable "Culture du pauvre" précise bien que "même s'il peut se montrer brutal, le mari n'est pas forcément un tyranneau" et O. Schwartz, dans "Le monde privé des ouvriers" remarque que s'il arrive aux femmes de consulter le médecin pour quelques coups, cela ne va jamais bien loin.

10 Comme en témoigne l'accueil réservé à l'article de R. Marie Lagrave et les difficultés qu'on rencontre, en général, avec les membres de certaines fractions des Etudes féministes lorsqu'on veut les interviewer sur leur trajectoire.

11 Actes du colloque de Toulouse, AFFER, 1982, p.12.

la fois sur la force sociale de son "message" et sa place dans le champ scientifique, ces deux aspects étant corrélés. Ces effets sont difficiles à mesurer, mais on peut analyser au moins certains d'entre eux qui concernent le champ des Etudes féministes lui-même, et ceux qu'il opère (ou n'opère pas) sur le champ scientifique. Tout d'abord, s'impose à l'observateur l'effet de méconnaissance. Les travaux produits par des chercheuses féministes sont le plus souvent tout simplement ignorés. Cette ignorance est manifeste si l'on prend en compte le contenu des articles, communications sur la division sexuelle que produisent ceux qui s'y intéressent depuis peu. Certains thèmes, comme celui du "consentement à la domination", du "libre choix" des femmes qui ne s'investissent que dans une vie domestique ou encore de la contradiction féministe qui consiste à vouloir l'accès à l'universel à partir d'une spécificité, sont inlassablement repris, alors qu'ils ont fait l'objet d'analyses qui ne sont même pas évoquées. Et des chercheuses qui ont défendu le plus fortement le principe même du monopole épistémologique sont celles qui dénoncent aujourd'hui le plus fortement le peu d'intérêt que rencontrent dans le champ scientifique leurs travaux¹². Mais elles-mêmes n'utilisent pas davantage les instruments d'analyse qu'ont forgé les sociologues, et qui, pourtant, peuvent être opérants pour analyser la division sexuelle comme pour toute autre division sociale. Elles ont réintroduit une forme de "traitement différentiel de la division sexuelle" qui va à l'encontre de sa reconnaissance en tant qu'objet de recherche.

On peut remarquer que la reconnaissance officielle par les institutions du champ scientifique des recherches animées par une logique militante a eu une double conséquence sur elles : d'une part, la normalisation des recherches de celles qui tenaient le plus au crédit du champ scientifique et, corrélativement, la mise à l'écart du champ scientifique des positions les plus attachées au lien entre recherche et mouvement social. En effet, si les tenants des Etudes féministes ont bien réussi à imposer cet objet illégitime à l'institution scientifique, celle-ci a fini par leur imposer ses critères de scientificité (d'ordre rhétorique, méthodologique, etc). Ainsi, celles qui ont le plus réussi à s'imposer sont celles qui avaient les dispositions

12 Cf L'article qui dans *Nouvelles Questions Féministes*, dénonce l'intervention de P. Bourdieu au colloque de *L'histoire des femmes* et prend appui sur cet exemple de méconnaissance de leurs travaux pour revendiquer "un droit de cité citationnel" que les sociologues masculins refusent aux chercheuses féministes.

les plus conformes aux exigences du champ scientifique : titres, positions à l'intérieur de l'institution universitaire, etc. Celles qui fondaient leur légitimité sur leur capital militant ont été marginalisées, à mesure que le mouvement des femmes perdait de sa force politique. Ainsi, les Etudes féministes se sont progressivement subdivisées en fonction de la manière dont elles adoptaient ou n'adoptaient pas les normes du champ scientifique. Et on peut penser que celles qui étaient les plus désireuses d'obtenir une légitimité ont été les plus promptes à se distinguer des plus "hérétiques". Entre ces deux pôles, il existe évidemment une variété de positions intermédiaires que l'on pourrait étudier notamment en prêtant attention à la composition des colloques et des séminaires. Plus les thèmes de colloque sont proches de préoccupations politiques¹³, plus celles qui interviennent sont celles qui revendiquent une position féministe.

Il est tout de même très significatif que certaines fractions du champ des Etudes féministes n'interviennent jamais ensemble à un même colloque. De même, les revues ou les éditeurs (pour les livres) sont-elles des indicateurs des positions occupées dans ce sous champ. Les tenants de la position la plus hétérodoxe publieront de préférence dans des revues comme *Nouvelles Questions Féministes*, qui n'a aucune légitimité universitaire. On ne verra pas M. Perrot publier dans "*Nouvelles Questions féministes*" (mais on la trouvera dans "*Famille, l'Etat des savoirs*", sous la direction de F. de Singly ou à la tête de "*L'histoire des femmes*" avec G. Duby) pas plus que C. Delphy ne pourrait publier dans "*Actes de la recherche en Sciences Sociales*". En revanche, M. Ferrand peut très bien publier dans "*Revue française de sociologie*", parce-qu'elle se définit (dans sa démarche) autant comme sociologue que par son objet.

Ceci nous amène au deuxième aspect qui nous intéresse, celui des effets sur le champ scientifique lui-même. La normalisation des études féministes a permis de conférer à l'objet "femme" une légitimité qu'il n'avait pas jusqu'alors, ce qui s'est manifesté par l'intérêt que des éditeurs ont pu prendre à une entreprise comme celle de *L'histoire des femmes* de M. Perrot et de F. Duby et qui, bien que destinée à un public large, a contribué à la visibilité de ce domaine de recherche. Une telle perspective aban-

13 Comme par exemple les thèmes autour de la démocratie, ou plus récemment, de la parité entre hommes et femmes en politique.

donne le principe du monopole épistémologique : même si ce sont des femmes qui majoritairement écrivent dans *l'Histoire des femmes*, il n'est pas exclu que des hommes le fassent. Depuis quelques années, le clivage entre le champ scientifique et la fraction la plus légitime du champ des études féministes tend à perdre de sa force et dans certains colloques, les hommes sont invités à se manifester en tant que scientifiques¹⁴. La coupure s'estompe entre celles et ceux qui travaillent sur les femmes et le champ scientifique lui-même. Tout se passe comme si peu à peu s'imposait la conscience que le monopole épistémologique, loin de servir l'objet, avait pour principale conséquence de le dévaluer et de le marginaliser. Bien qu'on ne puisse déduire la position dévaluée des "Études féministes" du monopole épistémologique, il donne ainsi des arguments aisés pour invalider les travaux des chercheuses féministes lorsqu'elles refusent qu'on leur applique les règles du jeu qu'elles acceptent pour les autres (l'objectivation).

Il a eu un autre effet, plus difficile à cerner. Obligées de se distinguer de la fraction la plus hérétique pour obtenir une certaine légitimité dans le champ scientifique, celles qui en ont accepté les règles, ont du même coup délaissé la force critique dont était porteur le mouvement féministe. Or, cette force critique, elle, pouvait, à condition d'être contrôlée, modifier le rapport entre le champ scientifique et l'objet. Les plus orthodoxes des chercheuses en recherches féministes ne prennent garde à la manière dont une certaine fraction (masculine) de la sociologie de la famille se sert des apports de leurs travaux, tout en réinfiltrant dans l'analyse des présupposés et des visions de la division sexuelle qui vont à l'encontre de ces apports. La difficulté de se faire reconnaître dans le champ scientifique en travaillant sur la domination masculine, et les effets déjà évoqués du monopole épistémologiques sont tels que le risque de marginalisation est immédiat pour celles ou ceux qui s'attachent à critiquer les présupposés non contrôlés de ceux qui des sociologues hommes, se distinguent déjà en acceptant une collaboration. Et celles qui revendiquent toujours une position féministe dans la recherche, qui sont elles les plus critiques, ne sont pas "crédibles" justement parce-qu'elles se soustraient aux règles du jeu scientifique.

Pourtant, le discours qui en sociologie de la famille tend à s'imposer mérite parfois qu'on s'y arrête un peu. Il reconstitue un véritable monopole des visions sur le féminin masculin qui utilise à la fois certaines analyses de la condition féminine, et renvoient au féminisme celles qui marqueraient une rupture trop importante avec les discours orthodoxes de la division sexuelle. Les sociologues de la famille qui prédominent (c'est-à-dire l'équipe qui gravite autour de F. de Singly) s'accaparent un rôle d'expert, qui leur confère un pouvoir au-delà du champ scientifique. Ce faisant, ils éludent la question de leur propre rapport à l'objet, comme si le fait même d'avoir toujours accepté les règles du jeu scientifique les préservait, eux, d'avoir des intérêts sociaux liés à une "condition masculine".

3) LES SOCIOLOGUES DE LA FAMILLE ET L'USAGE DES ACQUIS DES ÉTUDES FÉMINISTES.

"Fortune et Infortune de la femme mariée" est un livre qui à plus d'un titre, produit un effet novateur dans le sous espace des discours sur la division sexuelle. Non pas par son contenu : son auteur utilise et remanie ce qu'il appelle la "théorie féministe" en la débarrassant de sa dimension militante et en intégrant des concepts sociologiques. Mais il est parmi les rares sociologues hommes de la famille qui fasse l'analyse de l'institution matrimoniale en termes de coûts et profits sexuellement différenciés. Loin de chercher à euphémiser la domination masculine, comme l'ont souvent fait les sociologues, il montre qu'hommes et femmes ont des intérêts sociaux tout à fait différents et que ce perdent les unes revient aux autres. Surtout, c'est le discours d'un sociologue tout à fait "orthodoxe" qui s'intéresse à un objet "hérétique", la division sexuelle, autrement que pour en souligner le "sens" qu'elle a dans le système symbolique, ce que les anthropologues font depuis longtemps. Ces deux caractéristiques (être orthodoxe¹⁵ dans le champ scientifique et reconnaître vraiment le caractère social de la division sexuelle) lui ont valu de s'imposer peu à peu comme le représentant le plus légitime du discours savant sur la famille, à la fois dans le champ de la sociologie et à l'exté-

14 Cf à ce propos le colloque "Femmes et Histoire" (sous la direction de M. Perrot et G. Duby) dans lequel interviennent F. De Singly, R. Chartier, P. Bourdieu, P. Rosanvallon, dont les Actes sont publiés chez Plon, 1992.

15 On trouve des indicateurs de cette orthodoxie lorsqu'on prend garde aux positions qu'il occupe dans les institutions universitaires (CNU, comités scientifiques, etc).

rieur, comme "expert"¹⁶. Et de s'attirer en retour la sympathie de la fraction des études féministes la plus attachée à l'orthodoxie scientifique. Pourtant, et bien que la rupture soit réelle dans la manière de traiter l'objet, il apparaît que derrière l'objectivisme qui le caractérise, se profilent des analyses qui ont parfois pour effet d'invalider ou de neutraliser le côté novateur de ses propres analyses.

C'est ainsi que dans "Fortune et Infortune de la femme mariée", après avoir souligné que le taux plus élevé de dépressions nerveuses se rencontre chez les femmes au foyer, il renvoie à la "propagande" toute interprétation en termes de somatisation d'une position dominée dans la sphère conjugale, qui est celle des chercheuses féministes devant le même fait. Or, dans le même livre, il considère que l'égalité entre les conjoints est étroitement liée au travail féminin et au refus de l'institution matrimoniale traditionnelle. Reste alors à savoir si la domination masculine est moins génératrice de "souffrance" que d'autres dominations ou si l'inégalité entre hommes et femmes ne serait pas le produit d'une "vraie" domination. F. De Singly ne s'engage pas sur la question. Mais il met sur le même plan "l'autonomie féminine" qui consiste à se désengager de la sphère domestique (en travaillant à l'extérieur par exemple) et l'autonomie qui consiste à monopoliser le pouvoir dans la sphère domestique, en oubliant la différence essentielle qui existe entre ces deux formes d'autonomie féminine : la seconde oblige à construire sa valeur sociale par procuration du conjoint (qui est celui qui reconnaît la qualité du travail domestique et des soins accordés aux enfants) et rend les femmes totalement dépendantes économiquement. De plus, l'attribution aux femmes des tâches domestiques est le résultat d'un travail d'assignation historiquement mené par les hommes, afin de préserver le monopole des positions sociales qui justement, permettent la circulation entre plusieurs registres de possibles. Que l'autorité domestique des

16 C'est ainsi qu'il se retrouve être celui qui dirige le livre "La famille, l'Etat des savoirs", "encouragé" selon les propres termes d'Hélène Dorlhac de Borne, c'est-à-dire, au moment de sa parution, par le secrétariat à la famille et aux personnes âgées. De même le retrouve-t-on inévitablement au programme de tous les colloques organisés sur la famille. Sa position dans le champ des sociologues est une position d'ordre institutionnel. Et le crédit qu'il a en dehors de la recherche est celui que lui accordent les institutions politiques. De même sa collaboration avec des chercheurs de l'INED, institution tout de même très marquée historiquement n'est pas anodine.

femmes leur confère un certain pouvoir, c'est là un fait que nous ne cherchons pas à réfuter. Et que dans certains cas, des femmes puissent "bénéficier" d'une situation de dépendance, c'est tout à fait possible, surtout lorsqu'elles n'ont pas de capitaux à placer sur le marché professionnel. Mais qu'on puisse parler "d'autonomie" pour décrire l'adhésion à un modèle et un mode de vie historiquement imposé par les hommes est selon nous plus contestable.

Dans "Socialisation de sexe et Socialisation de classe"¹⁷, F. De Singly constate que la distance à la division sexuelle est socialement différenciée, et que c'est dans les classes à fort capital intellectuel qu'elle est la plus forte. Or, il souligne à juste titre qu'il s'agit là peut-être d'un effet du mouvement féministe, puisque les femmes du MLF se "recrutaient" davantage dans ces groupes sociaux. Mais on peut s'étonner que la différence de vision entre les hommes et femmes de ces catégories soit attribuée non pas à la division sexuelle, mais au mouvement féministe qui "*rend les femmes plus différentes des hommes*". La différence d'intérêts entre hommes et femmes n'est plus ici la domination masculine, c'est un produit du Mouvement des Femmes. Or, F. de Singly ne cesse, par ses travaux, d'attester cette différence d'intérêts.

Tout récemment, dans un article intitulé "*Les habits neufs de la domination masculine*"¹⁸, De Singly remarque que la domination masculine, loin d'avoir disparu avec la critique sociale dont le féminisme était porteur, s'est en fait adaptée plus que modifiée. *Il suffit*, précise-t-il, *que l'homme fasse quelque chose que la mère de sa compagne ne faisait pas, ou que sa belle mère effectuait, qu'il n'exige plus quelque chose à la maison qu'à la génération précédente les hommes revendiquaient d'obtenir, pour que ce couple pense (dans les jours d'enchantement tout au moins), avoir accompli la révolution conjugale*". Cette analyse a le mérite de rompre avec le sens commun qui voit une équivalence entre une minime participation masculine aux tâches domestiques et la "double journée" des femmes qui constitue la réalité la plus courante. F. De Singly souligne ensuite que les hommes "les mieux dotés en capital culturel" ont concédé aux femmes ce qui finalement n'était pas le plus important dans leur domination symbolique : les attributs de la virilité, entendue comme l'exaltation de la force physique et de la

17 Revue française de Sciences Politiques, volume 34, n°1, février 1984.

18 Revue Esprit, novembre 1993, n°11.

puissance sexuelle. Il leur reste en effet de représenter la "figure de l'humanité", ce qui se traduit par un alignement des valeurs féminines sur les valeurs autrefois masculines (identité sociale basée sur le travail, via le capital scolaire aujourd'hui), tandis que les hommes continuent à monopoliser ce qui atteste la valeur sociale (sciences, informatique). D'une part, parler en termes de valeurs féminines pour parler de comportements qui ont été assignés aux femmes est problématique, car c'est procéder comme s'il y avait eu plusieurs possibles pour elles. Et considérer que le travail, le capital culturel sont des valeurs masculines, c'est oublier qu'il y a eu une lutte de la part des hommes pour s'approprier des comportements.

Il ressort de son analyse que ce sont les hommes des groupes populaires qui paient le prix de l'émancipation féminine, alors que la domination masculine est réhabilitée "en douceur" par la psychologie (au nom de la nécessaire différence des rôles sexuels pour la socialisation infantine). Et d'en conclure que le féminisme et les revendications qui lui sont associées ne sont en rien dépassées aujourd'hui. On peut s'étonner qu'au coeur d'une interrogation au demeurant tout à fait démystificatrice, il mette l'accent sur les hommes qui sont -soi-disant- les victimes de l'émancipation féminine, les hommes des groupes populaires en oubliant que ce sont les femmes de ces mêmes groupes qui paient le plus la domination masculine. Mais surtout, peut-on vraiment séparer l'exaltation de la force physique et de la virilité des formes plus intellectuelles ou "esthétisées" de domination masculine ?¹⁹ N'est-ce pas aussi sur la différence biologique que s'est fondée historiquement la domination masculine ? Dans sa démarche, De Singly oppose implicitement ce qui est de l'ordre symbolique et ce qui est de l'ordre pratique ou "physique" (comme le fait d'ailleurs le courant du féminisme matérialiste). Or, la valorisation de la virilité comme force physique ne va pas sans une représentation hiérarchisée de la différence sexuelle dont les effets dépassent largement les classes populaires. Faire ici la critique de certains effets pervers du féminisme au nom de la classe populaire ne revient-il pas à se servir d'elles pour le relativiser ? D'autant plus que là encore, F. De Singly a montré lui-même que la dite classe n'était pas affectée dans sa vision par

l'idéal égalitaire (dans Socialisation de sexe et socialisation de classe). Ce thème des hommes des classes populaires qui n'ont que la domination masculine pour peser dans le monde social n'est pas propre à F. De Singly : P. Bourdieu le développait déjà dans la Distinction. Mais ce qui change ici, c'est la hiérarchisation implicite entre deux types de domination dont l'une serait considérée comme moins pernicieuse que l'autre, comme si elles étaient indépendantes.

Le plus fréquent chez les sociologues de la famille est tout de même d'opposer les femmes des classes populaires aux femmes "dotées en capital culturel", en tant que les premières, par leur absence de revendications féministes, signifient le caractère social situé (et donc relatif) de "l'exigence d'égalité". C'est ce qui sous-tendait l'analyse de F. de Singly lorsqu'il écrivait que le mouvement féministe avaient rendus les femmes des groupes dominants plus différentes des hommes alors que femmes et hommes des classes populaires "partageaient" la vision de la "spécialisation des rôles sexuels". Tout se passe comme s'il s'agissait alors de prouver, classes populaires à l'appui, que la vision de l'égalité des sexes est une vision particulière du monde social, idéologique, ce qu'il serait absurde de contester. Mais ce faisant, ils procèdent comme si l'ordre social que fonde la domination masculine n'était pas tout aussi particulière et arbitraire. Ainsi, M. Bozon dans Population²⁰ développe la thèse selon laquelle les femmes des milieux populaires consentent davantage à la domination masculine ; elles tiennent, beaucoup plus que les autres, à ce que leur conjoint joue le rôle de pourvoyeur du foyer. Cela se traduit par une préférence marquée de leur part pour des hommes qui sont déjà dans la vie active, même ouvriers, au détriment des étudiants, qui ne rapportent rien encore. Ce qu'il appelle leur "réalisme à court terme" n'est-elle pas un simple effet de la domination cumulée de classe et de sexe qui leur interdit de priser un conjoint étudiant au profit d'un ouvrier assuré de gagner rapidement sa vie, mais de manière moins avantageuse ?

Dans son livre "La trame du linge", Kaufman évoque lui aussi les "refus d'égalité" des femmes des mêmes classes populaires. Il s'appuie sur ces "refus d'égalité" pour faire une critique de ce qu'il appelle "l'ethnocentrisme de classe". Or, par ethnocentrisme de classe, il entend "l'analyse de la spécialisation des rôles sexuels" en termes de domination masculine. Ce qui fonde sa critique de

19 La valorisation de la force physique comme manifestation de la virilité peut très bien masquer, y compris chez les intellectuels, la volonté de puissance la plus élémentaire. Nous renvoyons ici à la troisième partie de notre travail de thèse sur "le néomachisme".

20 Population, 2, 1990, 361-398.

l'ethnocentrisme de classe, c'est donc l'idée que les femmes des groupes dominants imposent aux femmes des groupes dominés une égalité dont elles ne veulent pas, comme si on pouvait choisir ou non l'égalité. Ce qui lui permet de soutenir que pour le sociologue, s'impose la nécessité "de comprendre et de défendre les refus d'égalité ?"²¹ Et en quoi la défense masculine des "refus féminins d'égalité" relève-t-elle moins de la propagande que les "thèses féministes" que les mêmes sociologues invalident parce qu'elles sont ethnocentristes et intolérantes ? De telles analyses ne se "tiennent" qu'à condition d'occulter ce que l'adhésion féminine à la domination masculine a d'inconscient et s'enracine dans les schèmes les plus profondément inscrit en chacun d'entre nous. L'existence de ces schèmes rend inopérante toute analyse en termes de consentement ou de refus. La critique du consentement à la domination (qu'elle soit masculine ou non) a fait l'objet de nombreuses critiques²², que ces sociologues éludent. Mais l'économisme qui souvent sous-tend ces analyses, écarte résolument tout ce qui s'apparente à la notion d'*habitus*, même si pour cela il faut le réintroduire sous une autre forme. Ainsi les femmes "piégées" que mentionne Kaufman dans "La trame du linge" ne sont-elles en rien déterminées par leur *habitus*, mais par le poids de leurs manières, ce qui ne retire rien à son analyse puisque seul le terme diffère du concept.

On pourrait prendre bien d'autres exemples, mais l'important est de montrer ici les conséquences d'une "posture épistémologique" qui consiste à renvoyer au féminisme toute analyse des intérêts sociaux de ceux qui détiennent le discours légitime sur la division sexuelle, comme si l'appartenance au champ scientifique orthodoxe était en elle-même garante de l'objectivité. Il semble au contraire que la démarche des sociologues de la famille consiste à la fois à être suffisamment en rupture avec les présupposés les plus courants sur la division sexuelle pour se distinguer des analyses masculines traditionnelles, tout en réintroduisant, de manière subtile et déplacée les visions les plus conformes à l'orthodoxie scientifique et à l'ordre social. Or, leur point de vue a d'autant plus de poids que c'est toujours en tant qu'experts et experts de la sociologie de la famille, qu'ils se prononcent publiquement les changements qui affectent l'institution matrimo-

niale. Cette neutralité apparente est ce qui a justifié le monopole épistémologique dont nous avons évoqué quelques effets. Mais celui-ci, loin d'opérer une transgression du champ scientifique "orthodoxe", ne peut permettre à celles qui le défendent de se réclamer de certains instruments de la communauté scientifique pour en faire la critique puisqu'il est entendu d'emblée que l'objectivité n'existe pas. En même temps qu'il permet de se soustraire à la critique, le refus des normes en vigueur dans le champ scientifique a conduit les "hérétiques" dans un sous espace dévalué de la recherche où les acquis de leurs travaux peuvent servir à d'autres qui, en les dépouillant de leur force critique, peuvent monopoliser le discours sur les rapports de sexe en toute légitimité.

21 Cf la Trame du linge, Editions Nathan, P. 110.

22 Notamment par Bourdieu, avec le concept de violence symbolique, ou N. Claude Mathieu, dans "L'arraisonnement des femmes".